

<b>FORMULAIRE</b> <b>Réf : FO/Q/DG/86</b> <b>Version : 5</b> <b>Date d'approbation : 12/08/15</b>	<b>COMPTE RENDU DE REUNION</b>	
--	--------------------------------	---

<b>Destinataires :</b>	Mme Roulier, Mme Cruzin, M. Moreno, M. Bordelais, M. Bercis, M. Berthon, M. Lazo	<b>De :</b> <b>Réf. :</b> <b>Date :</b>	M. Pierre GLOTIN 20220912PG 12 septembre 2022
<b>Objet de la réunion :</b>	Réunion d'échanges trimestriels – 3 <sup>ème</sup> Trimestre 2022		
<b>Personnes présentes :</b>	Mmes Roulier, Cruzin, MM. Moreno, Bercis, Lazo, Glotin		
<b>Personnes absentes :</b>	MM. Bordelais, Berthon, Mme Jimenez		

<b>Développement</b>	<b>Qui ?</b>	<b>Pour quand ?</b>	<b>Réalisé ? Reporté ?</b>
<p><b>Pour les nuisances provenant du site de Terres d'Aquitaine, M. Pierre Glotin est la personne référente joignable au 07.87.40.77.39. M. Lazo peut également être contacté si M. Glotin n'est pas joignable.</b></p>			
<p><b><u>Lors de la réunion, les points suivants ont été abordés :</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Les travaux de finalisation du lit d'infiltration sur site en sortie de station d'épuration ont avancé pendant l'été et l'ouvrage devrait être opérationnel fin septembre. La parcelle limitrophe ayant permis l'infiltration provisoire des eaux sera remise en état après travaux.</li> <li>2) Les relevés d'odeurs réalisés par Mme. ROULIER pour le hameau de Saransot ont été transmis. Ces relevés couvrent la période du 01/06/22 au 31/08/22 (voir pièces jointes).</li> <li>3) Un technicien maintenance a été recruté et arrivera début novembre sur site pour renforcer l'équipe actuelle. M. MORENO demande si le futur emploi sera pourvu localement. M. LAZO confirme que c'est un salarié résident à Podensac. Il précise que l'ensemble des emplois non-cadre sur site sont des salariés habitant à proximité du site (emplois locaux).</li> <li>4) L'entreprise souhaite augmenter les capacités de traitement actuelles en biodéchets du site pour répondre aux évolutions législatives et à la croissance du marché à venir. Le site ambitionne de recevoir les biodéchets des ménages à horizon 2024. M. LAZO espère que les biodéchets de la CCM seront valorisés sur le site. Un projet de travaux modificatifs et des études vont être engagés en vue d'atteindre cet objectif.</li> </ol>			

**FORMULAIRE**

**Réf : FO/Q/DG/86**

**Version : 5**

**Date d'approbation : 12/08/15**

**COMPTE RENDU DE REUNION**



5) À la suite de l'incendie de Landiras cet été, M. BERCIS s'interroge sur le scénario de risque d'un incendie externe à proximité du site. L'étude de danger du site prévoit le scénario interne. Le scénario externe n'est pas traité. M. LAZO signale que le site ne fait pas l'objet d'une demande de complément d'étude à date de la part des autorités.

6) Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, le curage de 2 digesteurs sur 3 est envisagé. L'impact odeur sera requestionné même si en première analyse le site n'en prévoit pas.

**La date retenue pour la prochaine réunion est le lundi 5 décembre 2022 à 10h sur le site de Terres d'Aquitaine.**